

**REPUBLIQUE DU CAMEROUN**

*Paix-Travail-Patrie*

-----  
**SERVICES DU PREMIER MINISTRE**

-----  
**SECRETARIAT GENERAL**  
-----

**REPUBLIC OF CAMEROON**

*Peace-Work-Fatherland*

-----  
**PRIME MINISTER'S OFFICE**

-----  
**SECRETARIAT GENERAL**  
-----

**COMMUNIQUE A L'ISSUE DU CONSEIL DE CABINET DU  
MARDI 03 NOVEMBRE 2020**

\*\*\*\*\*

*Yaoundé, le 03 novembre 2020*

Le **Premier Ministre, Chef du Gouvernement, Son Excellence Joseph DION NGUTE**, a présidé ce mardi 03 novembre 2020 dès 10 heures, un Conseil de Cabinet auquel ont pris part, les Ministres d'Etat, les Ministres, les Ministres Délégués et les Secrétaires d'Etat.

Trois thématiques figuraient à l'ordre du jour de ce Conseil :

1. *les principales innovations et les modalités d'exécution du projet de loi de finances pour l'exercice 2021 ;*
2. *le profil du budget d'investissement public de l'exercice 2021 ;*
3. *l'évolution de la pandémie du COVID-19 au Cameroun.*

Prenant la parole sur le premier thème à l'issue du propos liminaire du Chef du Gouvernement, le Ministre des Finances a tout d'abord rappelé le contexte de l'élaboration du projet de loi de finances de l'exercice 2021, marqué par les incertitudes liées à la persistance de la pandémie de la COVID-19 et à l'efficacité encore limitée des politiques de relance. Il a ensuite précisé que les prévisions issues du cadrage macro-économique augurent un regain de la croissance économique en 2021, tirée essentiellement par le secteur agricole, la reprise des investissements et l'amélioration de l'offre énergétique. Aussi, la politique budgétaire globale va-t-elle s'appuyer sur la poursuite de l'effort de consolidation budgétaire, à travers l'augmentation des recettes internes non pétrolières et la rationalisation des choix budgétaires en matière de dépenses publiques.

S'agissant des innovations contenues dans la loi de finances de l'exercice 2021, le Ministre des Finances a fait savoir qu'elles se rapportent principalement (i) à l'opérationnalisation de la politique d'import-substitution ; (ii) au parachèvement de la rationalisation des Comptes d'Affectation Spéciale ; (iii) au renforcement de la discipline budgétaire au sein des administrations quant à l'ouverture de nouvelles autorisations d'engagement ; (iv) à la création et au plafonnement du Fonds Spécial de développement du secteur de l'électricité et (v) au relèvement de 40 à 200 milliards du plafond des avals et garanties accordés par l'Etat, qui seront étendues aux entreprises privées. Par ailleurs, le Gouvernement entend mettre en œuvre un train de mesures fiscales de soutien à l'économie, dans l'optique d'améliorer le climat social et l'environnement des affaires.

Le Conseil a ensuite suivi l'exposé du Ministre de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire sur le profil du Budget d'Investissement Public (BIP) de l'exercice 2021. Il a souligné que 70% des ressources prévues dans ce budget seront allouées à la finalisation des projets en cours, afin de permettre au Cameroun d'atteindre ses objectifs de croissance et d'émergence. La priorité sera de ce fait accordée (i) à la poursuite des programmes spéciaux d'investissement tels que le Plan d'urgence, le CHAN 2020 et la CAN 2022 ; (ii) à la mise en œuvre de la stratégie gouvernementale de riposte contre la pandémie du coronavirus ; (iii) au parachèvement des grands projets structurants de première génération ; (iv) à l'exécution du Plan présidentiel de reconstruction et de développement des Régions du Nord-Ouest, du Sud-Ouest et de l'Extrême-Nord ; (v) à l'accélération du processus de décentralisation et (vi) à la mise en place de la Couverture Santé Universelle.

Afin de garantir l'exécution harmonieuse des projets retenus, les règles de maturation des projets d'investissement public ont été scrupuleusement appliquées, notamment l'obtention du visa de maturité préalablement à l'inscription de tout projet dans le BIP. Pour conclure, le Ministre de l'Economie a évoqué quelques enjeux et défis relatifs à la bonne exécution du BIP 2021, à savoir le respect de la soutenabilité budgétaire de l'Etat, la qualité des études de projet et la pérennisation des investissements publics.

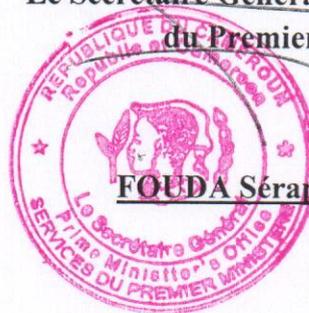
Intervenant à son tour sur l'évolution de la pandémie de la COVID-19 au Cameroun, le Ministre de la Santé Publique a indiqué que la situation épidémiologique reste sous contrôle. Les statistiques disponibles font état de 22.103 cas détectés à l'échelle nationale, dont 21.151 cas de rémission et 429 décès enregistrés. Le taux de mortalité lié à cette maladie se situe à 1,9%, pendant que le taux de guérison est de 96%. Au moment où cette pandémie connaît une résurgence dans plusieurs pays occidentaux, l'une des priorités du plan de riposte consiste à assurer la protection du territoire national contre l'importation de nouveaux cas. Dans cette optique, les contrôles sanitaires ont été renforcés au niveau des frontières aériennes, maritimes et terrestres. Par ailleurs, la recherche active des cas au sein de la communauté, la sensibilisation des populations au respect des mesures barrières et l'optimisation des modalités de prise en charge des personnes infectées demeurent des axes majeurs du plan de riposte à l'œuvre.

A l'issue du débat qui a suivi ces communications, le Premier Ministre a demandé au Ministre des Finances de finaliser en urgence le projet de loi de finances de l'exercice 2021 et de prendre toutes les dispositions en vue de la rationalisation et de la priorisation des dépenses publiques. Il a instruit le Ministre de l'Economie de s'assurer que seuls les projets conformes aux dispositions du décret du 21 juin 2018 fixant les règles du processus de maturation des projets d'investissement public figurent effectivement dans le BIP 2021. Enfin, le Premier Ministre a instruit le Ministre de la Santé Publique de redoubler d'efforts, afin de renforcer la sécurité sanitaire du Cameroun face à la résurgence de la pandémie du coronavirus dans plusieurs pays.

Le Conseil s'est achevé à 13h06mn.-

Yaoundé, le 03 NOV 2020

**Le Secrétaire Général des Services  
du Premier Ministre,**



**FOUDA Séraphin Magloire**